Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»: Cap Nicolas d'Eggis – Case postale 145 – 1030 Bussigny-près-Lausanne

L'instruction dans le service de perfectionnement de la troupe (SIF)



par le major EMG Gasser, président SVO Brove

Voilà un thème traité à plusieurs reprises depuis Armée 95, mais à la suite de l'expérience de deux cours de répétition à la tête du groupe DCA L10, je pense qu'il est bon de faire le point de la situation actuelle.

Tout d'abord Armée 95 a permis de faire un grand pas en avant dans ce domaine. Beaucoup d'améliorations ont déjà été apportées ces dernières années. Si je compare les conditions de vie, l'infrastructure d'instruction et les programmes de travail de mon premier cours de répétition en 1976 et de mon dernier SIF au mois de décembre 1996, je constate que l'évolution est énorme et qu'elle va dans le bon sens.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Faisant partie du modèle d'exception (deux semaines

de cours chaque année) la DCA légère fait en alternance un cours de tir et de campagne chaque deux ans; ainsi ses formations ont la possibilité de participer à tous les cours de répétition de la Grande Unité, ceux-ci ayant lieu entre les cours de tir.

Pour le groupe DCA L 10 ce fut un cours de tir à Grandvillard qui permit de constater l'état actuel de l'infrastructure d'instruction mise à notre disposition : salles de théorie appropriées pour l'instruction de spécialités (service d'identification avions, service transmission etc.), halles de travail d'unité adaptées aux exigences actuelles, permettant de faire de la manipulation aux armes, de l'instruction technique, du drill, cela dans des conditions idéales et par n'importe quel temps.

Instruction professionnalisée grâce à l'appui d'instructeurs compétents constamment au service de la troupe et présents sans interruption pour corriger les cadres, permettant ainsi d'atteindre, en peu de temps, la majorité des buts fixés.

Le programme de travail, l'organisation, le déroulement du CC/CR et les objectifs à atteindre étaient donnés par les Forces aériennes. Ainsi, à tous les niveaux, les cadres bénéficiaient d'un temps minimum de préparation pour une instruction de bonne qualité et sans temps mort!

Au niveau des résultats de tir DCA calculés par le système *Floret*, les chefs de section ont pu apprécier la rapidité avec laquelle les données leur étaient transmises après chaque exercice, ce qui leur permettait de faire une critique constructive sur des bases fondées.

De plus, pour motiver les conducteurs, l'officier cir-culation et transport du groupe a organisé une journée d'instruction assistée par ordinateur à la caserne DCA de Payerne. Ce nouveau système d'instruction permet à chaque soldat de s'entraîner individuellement en fonction de son niveau, de ses capacités et de ses lacunes. Durant ce temps, le chef de section peut, avec un autre groupe, faire de l'instruction technique.

Durant ce même cours de répétition, l'état-major de



groupe a bénéficié d'une aide très précieuse de la région d'instruction du Valais pour la préparation du cours de répétition 1997.

Amélioration encore nécessaire

Il y a bien sûr encore beaucoup à faire pour obtenir une instruction professionnalisée dans notre armée de milice, cela surtout pour les cours de campagne.

Nous devrions arriver à standardiser le déroulement, l'organisation et l'instruction des cours de répétition pour simplifier la tâche des cadres et des soldats. De plus en plus, il est indispensable de former des spécialistes et non des hommes polyvalents. Les périodes d'instruction raccourcies et la technologie des armes toujours plus difficile à maîtriser nous poussent dans cette direction. Il faut absolument avoir des infrastructures d'instruction adaptées, répondant aux exigences modernes. Il est encore trop fréquent de voir des formations n'ayant qu'une salle de théorie à disposition, sans rétroprojecteur ni ap-

pareil vidéo. Il n'est également plus d'actualité de se trouver sur des places de tir sans installation de cibles automatiques.

En conclusion...

Un grand pas en avant et dans la bonne direction a été réalisé ces dernières années, mais il ne faut pas en rester là, car notre armée de milice a le droit de bénéficier, pour ses CR/SIF, d'une infrastructure d'instruction aussi perfectionnée et moderne que celle dont disposent les écoles de recrues.

Vie de nos groupements

Points forts - Actualité

Groupement Lausanne SVO :

Assemblée générale et conférence du divisionnaire B. Mayor.

Comme chaque année à pareille époque, le groupement Lausanne de la SVO a procédé aux opérations statutaires de son assemblée générale annuelle. Devant une cinquantaine de participants, le président sortant, le major André Berdoz, a tout d'abord reçu et salué les nouveaux membres, soit 9 jeunes, qui apportent fraîcheur et enthousiasme à notre groupement et compensent l'absence des 11 membres

honoraires, excusés mais dont la non-participation à cette occasion préoccupe le comité.

Notre groupement se porte bien : près de 800 membres, des finances saines et un comité qui œuvre avec dynamisme. Son président, arrivé au terme d'une période de 3 ans, dépose son mandat. Il sera remplacé par le major Alexis Alam, officier à l'EM rgt inf mont 5. L'assemblée remercie le président sortant dont le mandat a vu, outre une riche palette d'activités, les points marquants de l'exposition-photo sur le général Guisan en 1994, une mémorable ascension du Bisshorn en 1995 et l'organisation d'une non moins mémorable conférence du commandant de corps Jean Abt en 1996. Quant au nouveau président, ses trois objectifs immédiats seront d'assurer et gérer la continuité, diriger un effort de rassemblement et profiter de la force et du dynamisme de chacun, tant au comité qu'au sein du groupement lui-même.

Le nouveau comité élu compte un nouveau membre en la personne du major Jürg Schoettli qui remplace le capitaine Jean-Pierre Pernet, appelé à d'autres fonctions. Notre assemblée générale a permis également d'apprécier le dynamisme et l'activité

des diverses sections du groupement et notamment de celle des cavaliers et celle du tir au pistolet qui fête en 1997 son 60° anniversaire.

L'assemblée générale du groupement est traditionnellement suivie d'une conférence. Cette année, nous avons eu l'honneur d'entendre pendant près d'une heure le commandant de la Division de montagne 10, le divisionnaire B. Mayor. Au cours de son brillant exposé, l'orateur a développé plusieurs réflexions personnelles relatives à l'élaboration d'une politique de sécurité à l'aube du XXIe siècle. Prenant comme base le système de milice et l'imbrication naturelle du politique et du militaire dans notre pays, l'orateur, a divisé son exposé en trois volets, soit:

 la place réelle de la politique de sécurité dans notre politique d'Etat;

 les modalités d'une adaptation à l'évolution de la situation politique en cette fin de siècle;

- les moyens pour améliorer la situation et mieux répondre aux objectifs visés et à la situation future. Le divisionnaire Mayor s'est fait le champion d'une réforme complète et rapide de la Constitution fédérale et d'une adaptation mesurée et adéquate de l'appareil de conduite.

Ces réflexions, à comprendre comme une amorce de prise de conscience et - pourquoi pas - comme un thème de réflexion pour commission Brunner sont, pour une assemblée comme la nôtre, nécessaires et salutaires dans une époque de préparation à des changements, voire à des remises en question attendues. A l'heure où certains remettent en cause l'armée, la milice, voire la volonté de défense ou la nécessité d'une politique de sécurité, les remarques profondes, pleines de bon sens et de pertinence du divisionnaire Mayor ont frappé. Merci au commandant de la Division de montagne 10 de nous avoir apporté l'élévation nécessaire à ce débat de fond.

Col J. A. Merle

Tir Inter-groupements SVO

Nous vous informons que cette grande fête du tir et de l'amitié aura lieu les 13 et 14 juin 1997. La section de tir du groupement Lsne SVO, organisatrice, invite tireurs, compagnes, enfants et ami (e) s à rejoindre le Vallon de Sottens à Moudon, place retenue pour ces deux journées. La section fêtant ses 60 ans d'existence, venez toutes et tous à notre anniversaire, le comité d'organisation promet de n'oublier personne!

Groupement Gros-de-Vaud : assemblée générale, jeudi 15 mai 1997

Le président en exercice, le major EMG Rubattel, invite membres et amis à participer à l'Assemblée générale du groupement Gros-de-Vaud, jeudi 15 mai 1997, à 2000, à Essertines-sur-Yverdon (collège). Les points statutaires seront suivis d'une intervention du brigadier Jean-Jacques Duc, commandant de la brigade blindée 1, qui s'exprimera sur l'engagement de sa grande unité.

Groupement Morges SVO

Nous vous rappellons que la deuxième édition du Military Music Morges se déroulera les 26 et 27 avril. Elle réunira des formations musicales prestigieuses. Au programme, mentionnons:

- samedi 26 avril 1997,
 heures, à la Patinoire de Morges : concert-parade ;
- dimanche 27 avril 1997,
 14 heures, cortège-parade le long des quais et dans la vieille ville;
- dimanche 27 avril 1997,
 17 heures, à la Patinoire de Morges : concert-parade.

La location pour les concerts est possible par Ticket Corner, des billets seront en vente sur place également.

N. d



Activités des groupements SVO, de la SSO et des sociétés amies

Groupement Lausanne SVO

Section des cavaliers : 8 au 11 mai 1997.

Sortie équestre en France selon circulaire et informations adressés à nos membres. Si l'aventure vous tente à l'avenir, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable des cours le Col C-A. Ledermann, tél: 021/921 25 68.

Conférence de printemps

Jeudi 24 avril, 19 heures, BAP de Lausanne (Bus N° 3 dès Gare CFF).

« Introduction du *F/A-18*, l'instruction des pilotes » par le capitaine Claude Meier, pilote à l'escadre de surveillance.

13-14 Juin 1997, Moudon:

Tir inter-groupements.

SVO - groupement du Gros-de-Vaud

15 mai 1997, 20 heures, Essertines-sur-Yverdon (Collège).

Assemblée générale du groupement. Message de M. B. Henchoz, syndic et conférence du brigadier J.-J. Duc.

Prochain Stamm du groupement

Mardi 17 juin 1997, dès 17 h 30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

SVO - Morges et La Côte

28 mai 1997, dès 18 heures.

Entraînement pour le tir au pistolet inter-groupements SVO.

SVO - groupement de la Broye

24 mai 1997.

Entraînement au tir suivi d'une broche.

Groupement Montreux - Aigle SVO

1^{er} mai 1997, 20 h 30 à Aigle (Arsenal).

Droit international humanitaire en question. Exposé du Cap Mateazzi, délégué du CICR auprès des forces armées dans le secteur du Moyen-Orient et ancien observateur de l'ONU en Bosnie, sur le respect des Conventions de Genève dans les conflits actuels.

SOG/SSU/SSO

14 juin 1997, Winterthur.

Assemblée des délégués. Election d'un nouveau président central, en principe romand.

SSO Voyages

15-30 juin 1997 :

Voyage d'étude SSO en Grande-Bretagne et en France (en collaboration avec l'Association suisse des fourriers). 27.9-13.10.1997:

Voyage SSO en Afrique du Sud.

Pour ces deux voyages, des renseignements préalables peuvent être pris auprès du grpt Lausanne SVO, case postale 3894, 1002 Lausanne.

Activités ASSO (extrait)

26 et 27 avril : 38^e Marche de Berne.

2 x 40 km dans la campagne bernoise.

7 et 8 juin : 33° Marche romande.

40 km dans le secteur du Chalet-à-Gobet.

14 et 15 juin, Mézières. Marche souvenir Général Guisan ; 10, 20 et 30 km.

Un programme détaillé des activités ASSO peut être obtenu auprès de : ASSO, c. p 507, 1401 Yverdon-les-Bains ou par fax au 024/446 26 46.

Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM)

Jeudi 22 mai 1997, 17 h 30 -19 h 15.

Cours d'histoire VI: les bornes imposées à la conduite des opérations et la nécessité de combler les lacunes du droit humanitaire, par le col EMG F. de Mulinen.